Changement de titulaire

Liste des documents à apporter au magasin

- [ ] Ancienne carte grise barrée « Vendu le… », signée par tous les anciens titulaires
- [ ] Certificat de cession cerfa 15776 signé par le vendeur et l’acheteur
- [ ] Pièce d’identité de chaque titulaire
- [ ] Permis de conduire (obligatoire)
- [ ] Justificatif de domicile de moins de 6 mois
- [ ] Contrôle technique de moins de 6 mois si le véhicule a plus de 4 ans
- [ ] Mandat d’immatriculation cerfa 13757 (signé sur place si besoin)

Ce qu’on fait pour vous

On remplit la demande et on vous remet le certificat provisoire sur place.

Justificatif de domicile et contrôle technique : moins de 6 mois. Hébergé chez un proche ? Attestation d’hébergement à télécharger sur automagdenain.com/documents.html

AUTOMAG · 5 boulevard Caraman, 59220 Denain

Service carte grise : lun–ven 9h–11h45 · 14h–17h45 · sam 9h–11h45 · contact@automagdenain.com